

NOTICE



This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document shall continue to apply.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originalement doivent continuer de s'appliquer.

SPÉCIFICATION POUR

TISSU CROISÉ DE NYLON/COTON, BRUN, IMPERMÉABLE À L'HUILE OU À L'EAU

1.1 Portée

La présente spécification vise les exigences pour le tissu croisé de nylon/coton avec une surface extérieure imperméable à l'huile ou à l'eau en brun.

1.2 Classification

Le tissu sera classifié comme suit: Tissu croisé de nylon/coton, Brun, imperméable à l'huile ou à l'eau.

1.3 Documents Applicable

Les documents suivants font partie intégrante des présentes spécifications dans la mesure prescrite et appuient les spécifications lorsqu'ils sont cités à titre de référence. Tous les autres documents auxquels il est fait référence doivent être considérés comme fournissant de l'information supplémentaire seulement. En cas de divergence entre les documents cités en référence et le contenu du présent document, ce dernier a préséance:

Normes générales du Canada/Centre des ventes (courriel: ncr.cgsb-ongc@pwgsc.gc.ca)

- CAN/CGSB-4.2-M Méthodes pour épreuves textiles

Normes fédérales américaines (FED-STD) (<http://assist.daps.dla.mil/quicksearch/>)

- FED-STD-191A Federal Standard for Textile Test Methods

Normes de l'Association américaine des chimistes et coloristes du textile (www.aatcc.org)

- AATCC Test Method 116 Colorfastness to Crocking: Rotary Vertical Crockmeter Method
- AATCC Test Method 118 Oil Repellency: Hydrocarbon Resistance Test

Transports Canada (www.tc.gc.ca)

- Canadian Coast Guard TP1324 Spécification pour les tissus enduits utilisés dans la fabrication de radeaux de sauvetage gonflables (February 1992)

1.4 Ordre de préséance

En cas d'incohérence entre les documents contractuels, comme le contrat, les données de fabrication et les modèles réglementaires, l'ordre de préséance suivant doit être suivi: le contrat, les données de fabrication et les modèles réglementaires. En cas de contradiction entre ces données de fabrication et les références citées dans ce texte, l'énoncé de ces données de fabrication doit avoir préséance. L'Autorité contractante doit être contactée pour des clarifications en cas d'incohérence dans les présentes données de fabrication.

Rien dans le présent document ne remplace les lois et les règlements qui s'appliquent, à moins d'avoir obtenu une exemption spécifique.

2.0 **EXIGENCES**

2.1 Tissu

Le tissu doit être tissé de façon croisée à gauche dans un rapport de 2/2. Lorsqu'il est testé conformément aux méthodes d'essai applicables de la norme CAN/ONGC-4.2, le tissu fini doit satisfaire aux exigences du Tableau 1.

2.2 Qualité d'exécution

Le tissu visé par la présente spécification doit être exempt de défauts pouvant nuire à son aspect ou à sa tenue en service. À des fins d'inspection, sont considérés comme défauts ceux qui sont clairement visibles à une distance d'inspection normale d'environ un mètre (3,3 pi) sous un bon éclairage, de préférence la lumière du nord.

2.3 Fils

Les fils de chaîne doivent être des filaments de nylon continus et semi-mats. Les fils de trame doivent constituer un mélange intime de coton et de nylon peigné dans un rapport qui satisfait aux exigences de tissu fini tel que spécifié au Tableau 1.

2.4 Teneur en fibre

Lorsque calculé en un taux de reprise d'humidité, la teneur en fibre doit être de 60% de nylon et 40% de coton, avec une tolérance de $\pm 5\%$.

2.5 Couleur

Le tissu doit être de couleur terre avec un fini mat non réfléchissant (coyote brun ou équivalent). La couleur terre se décrit comme une palette de couleurs comprenant des teintes de brun, de havane, de gris, de vert, d'orangé et de blanc et certaines teintes de rouge. La couleur terre est sobre et mate afin d'imiter les couleurs naturelles que l'on retrouve dans la terre, la mousse, les arbres et les roches. Pour les besoins des présentes spécifications, la couleur terre (le cas échéant) doit être composée d'une gamme de couleurs formée principalement du brun, du havane et du gris (mats) conformes à la norme FED STD-595C et ne doit inclure aucun orangé, rouge ni blanc.

2.6 Fini

Le tissu doit recevoir un traitement au fluorocarbure durable d'imperméabilisation à l'huile et à l'eau, pour satisfaire aux exigences spécifiées au Tableau 1.

Tableau 1: Tissu fini

Propriété	Méthode d'essai	Exigence spécifiée	Minimum acceptable	Maximum acceptable
Masse (g/m ²)	CAN/CGSB-4.2 Essai 5.1	169	161	178
Contexture (fils/cm)	CAN/CGSB-4.2 Essai 6	Chaîne: 63 Trame: 28	Chaîne: 60 Trame: 26	
Résistance à la rupture (N)	CAN/CGSB-4.2 Essai 9.1	Chaîne: 1000 Trame: 1000	Chaîne: 950 Trame: 950	
Résistance à la déchirure (N)	CAN/CGSB-4.2 Essai 12.1		Chaîne: 40 Trame: 40	
Imperméabilité à l'eau	CAN/CGSB-4.2 Essai 26.2		Tel que reçu: 100	
Stabilité dimensionnelle au blanchissage (après 3 cycles)	CAN/CGSB-4.2 Essai 24.2 ou CAN/CGSB-4.2 Essai 58 (III.E3)			Chaîne: 3.0% Trame: 2.0%
Perméabilité à l'air (cm ³ /cm ² /s)	CAN/CGSB-4.2 Essai 36		2.5	10.1
Solidité de la couleur à la lumière (après l'exposition à 40 unités de décoloration de l'AATCC)	AATCC Essai 16 Option 1 ou 3	Toutes les couleurs: 4	Dk. Green 528: 3-4 Brown 529: 3-4 Dark Brown 530: 3-4 Cream 524: 3 Tan 525: 3 Pale Green 526: 3 Olive 527: 3	
Solidité de la couleur au déchargement (toutes les couleurs)	AATCC 116	virage de la couleur (Sec): 5 virage de la couleur (Mouillé): 5		virage de la couleur (Sec): 3-4 virage de la couleur (Mouillé): 3-4
Solidité de la couleur au blanchissage - après 5 cycles (toutes les couleurs)	CAN/CGSB-4.2 Essai 19.1	virage de la couleur: 5 Grisage: 5		virage de la couleur: 4 Grisage: 4

Propriété	Méthode d'essai	Exigence spécifiée	Minimum acceptable	Maximum acceptable
pH	FED-STD-191 Essai 2811		6.5	8.5
Capacité oléofuge - Tel que reçu et - Après 15 blanchissages	AATCC 118 Blanchissages: CAN/CGSB-4.2 Essai 24.2 ou CAN/CGSB-4.2 Essai 58 (III.E3)		5	
Imperméabilité à l'eau (absorption) - Tel que reçu et - Après 15 blanchissages	FED-STD-191 Essai 5500.1 Blanchissages: CAN/CGSB-4.2 Essai 24.2 ou CAN/CGSB-4.2 Essai 58 (III.E3)			Moyenne max 20% Max 25% pour toute détermination simple
Résistance aux frottements	FED-STD-191 Essai 5306 250 g poids meule à roder CS17 260 cycles			Perte de poids: 0.10 g
Increvabilité (N)	Transport Canada TP1324 paragraphe 4.5		250	